

Analyse/Diagnostic

La Suisse possède des services publics qui fonctionnent relativement bien dans les domaines de la santé, des transports publics, de l'infrastructure des transports, des postes et des télécommunications, de l'électricité, de l'eau potable, du traitement des eaux usées et des déchets, etc. Les CFF et la Poste qui, auparavant détenaient un monopole, se sont privatisés, avec une aide totale ou partielle de la Confédération. La mission des télécommunications est assurée, jusqu'à nouvel avis, par Swisscom. Les entreprises privées de télécommunications offrent leurs services et produits sur leurs propres réseaux, ou parfois aussi sur ceux de Swisscom en échange d'une participation financière. La Poste, elle, s'ouvre petit à petit à la privatisation, mais des tâches principales lui restent acquises. Les CFF et autres lignes ferroviaires privées remplissent leurs principales missions par leurs propres services.

Objectifs de l'UDF

Pour les besoins essentiels de notre population (p. ex. en eau potable, en traitement des eaux usées, en électricité, en télécommunications, en services postaux, en transports publics), il faut que les infrastructures, les compétences pour la répartition des prestations de services, et les licences, restent aux mains des pouvoirs publics. Elles ne doivent pas passer en mains de sociétés anonymes, ni en mains étrangères. Ceci vaut particulièrement pour les réseaux ferroviaires, l'approvisionnement en électricité, les télécommunications, l'eau potable et le traitement des eaux usées. Pour ce qui est de la santé, l'État garantit l'accès à des prestations de qualité.

Ces entreprises assurent l'approvisionnement sur tout le territoire, et à toute la population, à des prix adaptés. Le calcul des prix comprend les coûts du maintien de la valeur, et ceux d'une infrastructure innovante.

Propositions de solutions

- Pour ce qui est de l'approvisionnement de base en eau potable, le traitement des eaux usées et le tri des déchets, la compétence des communes, et des associations y relatives, a fait ses preuves. Ces éléments doivent rester entre leurs mains.
- Le réseau de Swisscom est maintenu dans un état qualitativement et techniquement irréprochable. C'est la Confédération qui détient la plus grande partie de son capital. Pour la protéger des tentatives d'OPA inamicales, elle doit se retirer de la Bourse.
- Pas de libéralisation complète du marché de l'électricité. Il faut maintenir publique la très grande part du capital consacré à l'infrastructure des entreprises électriques, afin que les bénéfices obtenus grâce à la stabilité des prix puissent proportionnellement retourner dans les caisses des cantons et des communes. Pas de vente d'usines électriques suisses aux investisseurs étrangers, ni aux coopératives.
- Pour un approvisionnement sûr en électricité de notre pays, il faut le plus possible faire correspondre la production indigène à ses besoins.
- Pour réduire le rayonnement et la puissance des ondes de la téléphonie mobile, il faudrait tester un type d'antenne moins puissante, à ondes réduites.
- Pour les transports publics, viser l'autofinancement des frais d'exploitation.